



La Boîte à Je - 2026

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS - FORMATION

Modalités d'accès :

Processus d'inscription :

Les personnes souhaitant participer à une formation proposée par La Boîte à Je peuvent effectuer une demande :

- par téléphone : 06 66 53 28 87
- par e-mail : juliette@laboiteaje.fr

À la suite de cette demande, un échange téléphonique ou un entretien préalable est proposé afin de :

- présenter les objectifs et le contenu de la formation
- recueillir les besoins et attentes du participant
- vérifier l'adéquation entre la formation proposée et les besoins exprimés
préciser les modalités d'organisation et de financement.

Lorsque la formation correspond aux besoins du participant, les documents administratifs nécessaires à l'inscription sont transmis :

- bulletin de pré-inscription
- convention ou contrat de formation
- programme de formation.

L'inscription est considérée comme définitive après réception des documents signés.

Prérequis :

Les prérequis éventuels sont précisés dans le programme de chaque formation.

Certaines formations peuvent nécessiter :

- une expérience professionnelle spécifique
- des connaissances de base dans le domaine concerné
- l'utilisation d'un outil numérique particulier.

Lorsque aucun prérequis n'est requis, cela est précisé dans le programme de la formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

La Boîte à Je porte une attention particulière à l'accueil des personnes en situation de handicap.



Les locaux utilisés pour les formations peuvent ne pas être accessibles à toutes les situations de handicap.

Solutions proposées

Lorsque cela est nécessaire :

- une salle accessible aux normes PMR peut être louée
- certaines séances peuvent être organisées à distance
- des adaptations pédagogiques peuvent être proposées (supports adaptés, aménagement du rythme, etc.).

Les besoins spécifiques doivent être signalés lors de l'entretien préalable afin d'organiser les aménagements nécessaires.

Délais d'accès :

Délai général :

Le délai moyen entre la demande d'inscription et le début de la formation est généralement compris entre 2 et 4 semaines.

Ce délai permet :

- l'organisation administrative
- la transmission et la signature des documents contractuels
- la planification de la session de formation.

Délai pour les aménagements spécifiques :

Lorsque des aménagements particuliers sont nécessaires (notamment la location d'une salle accessible aux normes PMR), un délai supplémentaire de 1 à 2 semaines peut être nécessaire afin d'organiser les conditions d'accueil.

Ces délais sont précisés au bénéficiaire dès l'identification des besoins.

Situations particulières :

Dans certaines situations (demande urgente, disponibilité immédiate d'une session), des démarrages plus rapides peuvent être envisagés en fonction des disponibilités de l'organisme de formation et des participants.

Engagement de La Boîte à Je :



La Boîte à Je s'engage à garantir :

Information claire

Les objectifs, modalités pédagogiques et conditions d'accès sont communiqués avant l'inscription.

Réactivité

Chaque demande est traitée dans les meilleurs délais.

Adaptabilité

Les modalités d'organisation peuvent être ajustées afin de répondre aux besoins spécifiques des participants.